

# CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2019

## ÉPREUVE DE PROJET OU ÉTUDE

### ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt.

Durée : 8 heures  
Coefficient : 7

**SPÉCIALITÉ : URBANISME, AMÉNAGEMENT ET PAYSAGES**

**OPTION : PAYSAGES, ESPACES VERTS**

### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 60 pages (dont 3 annexes) et 2 plans.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas ...
- ♦ Pour les dessins, schémas, cartes et plans, l'utilisation d'une autre couleur que le bleu ou le noir ainsi que l'utilisation de crayons de couleur, feutres, crayon de papier sont autorisées.

La communauté d'agglomération d'INGECO (120 000 habitants), située dans le sud-est de la France sur le littoral méditerranéen et regroupant 9 communes dont INGEVILLE, est très engagée dans la protection de la biodiversité. INGECO a engagé et mobilisé bon nombre de partenaires institutionnels et associatifs. INGECO souhaite réaliser un aménagement répondant aux problématiques actuelles relatives à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et plus particulièrement au déclin des abeilles et enjeux liés. La commune d'INGEVILLE, largement investie dans une démarche d'observatoire de la biodiversité, est pressentie pour accueillir un projet à caractère apicole : l'aménagement d'un rucher dans le jardin de la maison de la biodiversité.

Responsable du service Espaces verts d'INGECO, vous assurerez le suivi de cette opération. Vous serez aussi responsable de son portage public au travers des informations que vous donnerez à votre hiérarchie et vos élus.

Vous êtes de ce fait garant de la gestion de son enveloppe budgétaire qui se chiffre à 150 000 €. L'enveloppe couvre les besoins d'une phase conception, d'une phase aménagement du rucher et d'une phase de suivi de la première année de fonctionnement.

Dans le cadre de vos fonctions, vous assurerez la transmission d'informations au sein de votre équipe ainsi qu'auprès des partenaires privés et publics (les services de l'État, les élus, les entreprises, les associations, les citoyens, les agriculteurs ...).

Vous êtes chargé de proposer aux élus un projet répondant aux enjeux environnementaux actuels. Pour la réussite de l'opération, vous devrez associer le plus grand nombre de partenaires. Par ailleurs, les élus souhaitent la création d'un comité de suivi très largement ouvert vers l'extérieur.

À l'aide des annexes, vous répondrez aux questions suivantes :

### **Question 1 (5 points)**

Vous devez réaliser le projet d'aménagement du rucher proposant des réponses techniques aux problèmes posés (implantation des espaces, circulation, stationnement, aménagement horticole, aménagement apicole ludique ...).

- a) Vous dessinerez le projet d'aménagement sur le plan 2. (2 points)
- b) Vous argumenterez votre choix d'aménagement sur la copie. (2 points)
- c) Vous proposerez une organisation impliquant votre service pour l'aménagement des plantations (moyens et planification des évènements). (1 point)

### **Question 2 (4 points)**

Les modalités de gestion du site ne sont pas encore arrêtées et les élus s'interrogent également sur les enjeux économiques connexes.

- a) Après avoir détaillé les différents modes de gestion possibles, vous argumenterez en faveur de celui qui vous semble le plus adapté et ferez des propositions de mise en œuvre. (2 points)

- b) Vous proposerez un plan de financement d'investissement et de fonctionnement tenant compte du mode de gestion retenu ainsi qu'un bilan prévisionnel annuel faisant état des dépenses et recettes attendues. (1 point)
- c) Dans le cadre de la recherche de financements complémentaires, vous rédigerez une note de candidature à l'appel à projets (annexe 1) lancé par le conseil régional. (1 point)

### **Question 3 (4 points)**

Ce projet doit susciter l'adhésion du plus grand nombre de partenaires (financiers, techniques ...) et utilisateurs (professionnels, associatifs ...).

- a) Après avoir listé les parties prenantes, vous rédigerez une charte de bon fonctionnement du site. (2 points)
- b) De manière détaillée, vous proposerez 3 actions pour le fonctionnement et l'animation du rucher. (2 points)

### **Question 4 (3 points)**

Au cours de la semaine de la biodiversité, votre élu en charge de la délégation Espaces verts d'INGECO fera l'ouverture d'une des journées et présentera le projet apicole.

- a) Afin de préparer son intervention, il vous demande de rédiger une note sur les enjeux de la biodiversité et les liens avec le projet. (2 points)
- b) Vous proposerez 5 questions susceptibles d'être posées par le public durant la présentation du projet et en indiquerez les éléments de réponse. (1 point)

### **Question 5 (4 points)**

Vous formulerez une proposition de politique globale de gestion des espaces verts intégrant la problématique de la préservation de la biodiversité et plus particulièrement des abeilles et détaillerez un programme d'actions impliquant le service espace verts voire d'autres services et/ou partenaires.

### **Liste des documents :**

- Document 1 :** « La Santé de l'Abeille » (extraits) - Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales (FNOSAD) - *Revue bimestrielle n°285* - mai-juin 2018 - 3 pages
- Document 2 :** « Plan d'aide à l'apiculture. Stratégie de soutien à la structuration de la filière apicole » - Région Provence - Alpes - Côte-d'Azur - *maregionsud.fr* - mars 2019 - 10 pages
- Document 3 :** « Arrêté du 5 juin 2000 relatif au registre d'élevage » (extrait) - Journal officiel - *legifrance.gouv.fr* - version consolidée au 9 juillet 2018 - 7 pages
- Document 4 :** « Mobilisation nationale des apiculteurs face à l'hécatombe des abeilles » - Alexandre Reza-Kokabi - *lemonde.fr* - 7 juin 2018 - 3 pages
- Document 5 :** « Le regard de l'animateur et des utilisateurs » (extrait) - L'Observatoire régional de la biodiversité du Nord - Pas-de-Calais - *data.bnf.fr* - 2014 - 2 pages
- Document 6 :** « Choisir l'emplacement du rucher » - *Fiche R1 du Guide des bonnes pratiques apicoles* : conduite des ruchers - mai 2017 - 6 pages

- Document 7 :** « Un plan régional pour protéger les polliniseurs » - Région Nouvelle-Aquitaine - *nouvelle-aquitaine.fr* - 26 juin 2017 - 4 pages
- Document 8 :** Déclaration d'intention nationale « L'État et les régions font, ensemble, le pari des territoires pour la biodiversité » - Association des régions de France, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Agence française pour la biodiversité - *ecologique-solidaire.gouv.fr* - 23 octobre 2017 - 2 pages
- Document 9 :** « Le label APIcité » (extrait) - Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) - *unaf-apiculture.info* - édition 2019 - 3 pages
- Document 10 :** « Marseille étudie ses abeilles sauvages » - Catherine Steunou - *De ville en ville* - septembre 2016 - 3 pages
- Document 11 :** « Diversité végétale : quand les jardiniers volent au secours des abeilles » - Jérôme Jullien - *Le lien horticole n°1003* - 15 février 2017 - 2 pages
- Document 12 :** Fiche « Apiculture. Vente directe » - Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne (AGAP) - *agriculturepaysanne.org* - 2014 - 4 pages

**Liste des annexes :**

- Annexe 1 :** « Appel à projets régional "Polliniseurs" 2018-2019 » (extraits) - *Le guide des aides à INGECO* - 14 mars 2019 - 2 pages
- Annexe 2 :** « Exemple d'implantation d'un rucher » - *Service Espaces verts d'INGECO* - 2019 - 1 page
- Annexe 3 :** « Comment démarrer un rucher ? » - *Service Espaces verts d'INGECO* - 2019 - 4 pages

**Liste des plans :**

- Plan 1 :** « Plan de situation de la parcelle et de son environnement » - *INGECO* - juin 2019 - échelle graphique - format A3 - 1 exemplaire
- Plan 2 :** « Parcelle pour le rucher » - *INGECO* - juin 2019 - échelle graphique - format A3 - 2 exemplaires dont 1 est à rendre avec la copie

**Attention, le plan 2 en format A3 utilisé pour répondre à la question 1 est fourni en deux exemplaires dont un est à rendre agrafé à votre copie, même si vous n'avez rien dessiné. Veillez à n'y apporter aucun signe distinctif (pas de nom, pas de numéro de convocation ...)**

**Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*